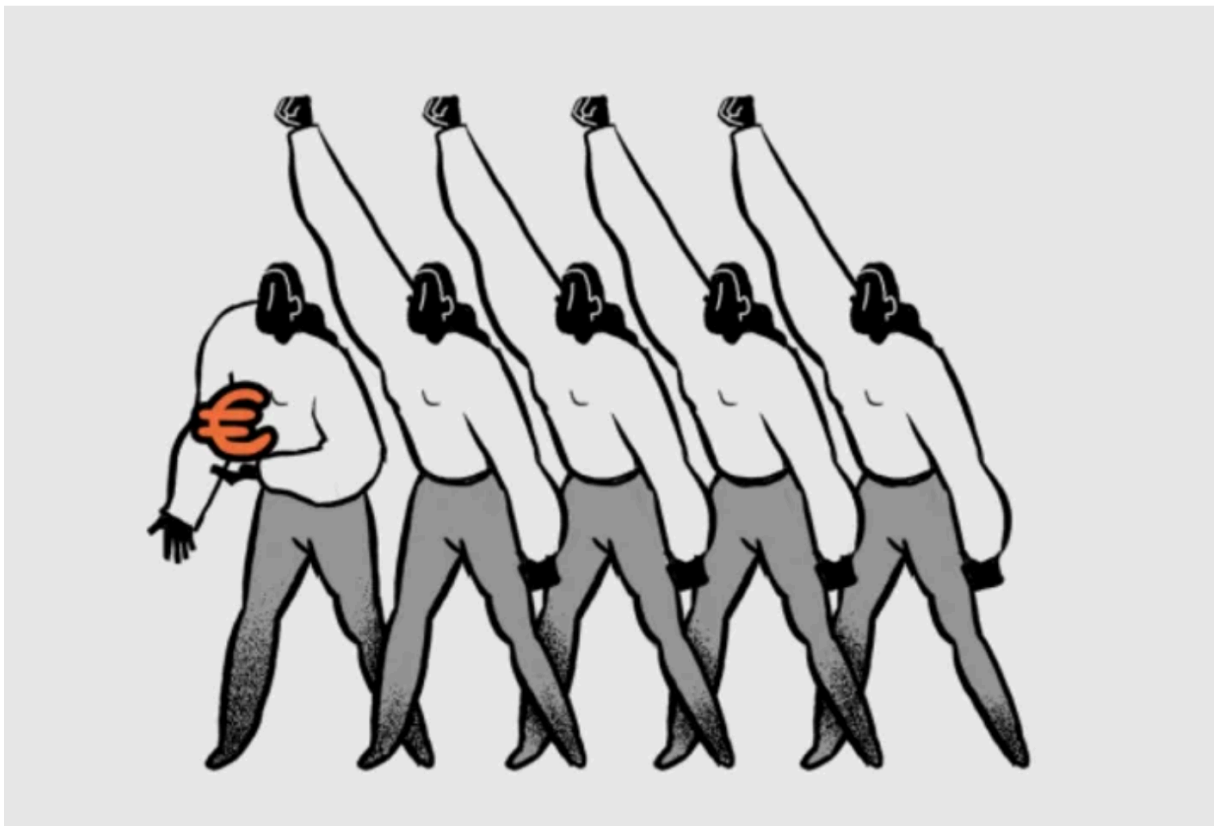


La caisse de grève féministe devient une caisse de solidarité

*Parce que la crise que nous traversons augmente ou crée de nouvelles formes de précarités, la caisse de grève féministe se transforme en caisse de solidarité pour les femmes précaires ou en difficultés financières, pour subvenir aux besoins engendrés par cette crise, pour soutenir les personnes qui souhaitent exercer un droit de retrait ou un droit de grève en cette période et par la suite.*



Depuis début décembre, se sont tenues de nombreuses Assemblées générales féministes à Lyon, rassemblant militant·es autour des enjeux féministes dans le mouvement social contre la réforme des retraites imposée par le Gouvernement. En janvier, a été mise en place une [caisse de grève féministe-><https://www.leetchi.com/c/caisse-greve-feministe>]. Cette caisse avait pour but d'encourager les femmes de tout secteurs à se mettre en grève et de contourner la barrière financière pour rejoindre les mobilisations et défendre leurs droits.



**Parce que la crise que nous traversons augmente ou crée de nouvelles formes de précarités, la caisse de grève féministe se transforme en caisse de solidarité pour les femmes précaires ou en difficultés financières, pour subvenir aux besoins engendrés par cette crise, pour soutenir les personnes qui souhaitent exercer un**

**droit de retrait ou un droit de grève en cette période et par la suite.** Et parce que cette crise touche les professions avec une forte représentation féminine (soin, distribution etc.), parce que les décisions gouvernementales engendrent une augmentation des violences et des inégalités que subissent les personnes déjà précarisées, l'AG féministe prend le parti de donner la priorité aux femmes concernant la redistribution de la caisse de soutien.

Dans le contexte de la lutte contre la pandémie de Covid-19, les inégalités sont criantes et amplifiées. Sans surprise, pour de très nombreuses femmes, cette période est très difficile. A l'heure où des écrivaines racontent leur confinement bourgeois, à coups d'anecdotes et de micro-drames, il est bon de rappeler que ["quand c'est dur pour tout le monde, c'est pire pour les femmes"](#). Non, tout le monde n'est pas confiné dans un joli appartement avec pour seul problème: l'ennui.

### **Qui travaille et pourquoi?**

Secteurs réquisitionnés: personnels de santé, étudiant·es en médecine, retraité·es du secteur médical et médico-psychologique, mais il faut aussi compter les enseignant·es et travailleur·ses de la petite enfance qui prennent en charge les enfants des personnels réquisitionnés, de même que certain·es travailleur·ses sociaux.

Secteurs-clés de l'économie: agroalimentaire, grande distribution, logistique, nettoyage, banque... La délimitation est discutable, comment décide-t-on ce qui est indispensable et à qui? pour qui?

Entreprises dont les dirigeants, encouragés par le Gouvernement, veulent à tout prix maintenir ou reprendre l'activité en présentiel, que les tâches soient ou non télétravaillables ; le BTP est notamment concerné mais pas seulement, de nombreuses entreprises ont repris leurs activités depuis quelques jours.

Françoise Vergès, comme d'autres, le résume : ["Le confinement est rendu possible grâce à toutes ces personnes invisibilisées et bien trop souvent mal payées et exploitées"](#)

Dans beaucoup de ces secteurs: des femmes. Dans la santé, dans la grande distribution, dans le nettoyage, la part des femmes est écrasante.

Et puis il y a celles et ceux qui ne peuvent pas travailler et qui ne perçoivent pas d'argent – intérimaires et autres précaires... –, celles et ceux pour qui l'activité est impossible ou très ralentie aujourd'hui et que cela impactera durement dans les prochain·es mois ou années – indépendant·es, intermittent·es... –, celles et ceux qui étaient contraint·es de travailler sans être déclaré·es, celles et ceux dont le chômage partiel ne sera pas rémunéré assez, et pas autant qu'annoncé.

Et enfin, dans les foyers, sont aggravées l'inégalité dans le partage des tâches domestiques, la solitude face à ce qu'il faut accomplir auprès des enfants, auprès des personnes âgées ou malades, la difficulté notamment pour les familles monoparentales, avec souvent moins d'argent, à faire face aux dépenses indispensables, payer encore son loyer et ses factures.

Dans les secteurs précités, les conditions de travail ne permettent pas toujours la distance entre les travailleur·euses, la mise à disposition de matériel de protection (masques, gants, gel hydro-alcoolique, parois de protection en plexiglas) est insuffisante

ou inexistante, et il s'exerce un chantage à l'emploi, au licenciement, primes abusives pour ceux qui consentent à se mettre en danger.

Que peuvent faire les salariés pour se protéger? Se protéger du virus et des risques pour sa santé. Se protéger de la grande précarité financière.

- Exercer son droit de retrait : Lorsqu'il est justifié, le droit de retrait permet de continuer à percevoir un salaire mais s'il est jugé abusif par l'employeur, il pourra effectuer des retenues de salaire et le-la salarié·e peut être sanctionné.
- Se défendre en cas de licenciement ? Le Gouvernement n'a pas interdit les licenciements pendant la crise sanitaire, au contraire. Les salarié·es licencié·es, au lieu d'être placé·es en chômage partiel ou en chômage technique, rejoindront ceux dont les contrats courts (CDD, intérim, contrat de mission) s'interrompent.

**Pendant et après cet épisode, si nous ne sommes plus dans la rue, il apparaît encore plus crucial de réclamer des comptes à ce Gouvernement qui a refusé de donner les moyens de fonctionner à l'hôpital, qui a attaqué les services publics et considérablement fragilisé et précarisé les travailleur·euses. Il apparaît urgent de faire valoir ses droits pendant la lutte contre le covid-19, mais aussi ensuite d'exiger des contrats moins précaires, des revalorisations salariales et des conditions de travail qui ne mettent pas en danger.**

Pour soutenir activement ces salarié·es dans leurs luttes et reprendre avec elles et eux le mouvement social quand le confinement prendra fin, nous appelons chacun·e à [participer dès maintenant à la caisse de grève pour les femmes précaires ou en difficulté financière.](#)

**Cette caisse de grève pourra être mise à disposition des salarié·es en difficulté dans leurs secteurs, pour rendre leur vie quotidienne moins précaire, pour soutenir retraits et grèves dans les secteurs où le rapport de force s'impose, avec les syndicats.**

Pour cela nous vous remercier de contacter la Caisse à l'adresse suivante: [caisfefeministe\[at\]gmail.com](mailto:caisfefeministe[at]gmail.com) (tout attaché)  
ou aux numéros suivants: 06-50-18-26-68 / 06-64-39-18-48 / 06-79-98-03-00